

Procès-Verbal Conseil d'École - Année scolaire 2020/2021



Nom de l'école : SIMONE SIGNORET – Les Garennes	
Adresse de l'école : 34 rue des garennes – 69800 St Priest	
Date du conseil : 15 octobre 2020	Trimestre n° : 1
Horaire début : 17h30	Horaire fin : 19h45

Participants		
Education Nationale	Mme AVON Mr CHEMIN (président de l'API) Mme DODOUCHE Mme GARCIA Mme TERRAUX Mme HENGY Mme HERVEAU (secrétaire API) Mme LEBOS FAURITTE (vice - présidente API) Mme HERMANDEZ Mme MONNERY Mme LAHAÏE Mme PERRIN Mme ROCHAT Mme SIMONNET Mr ABERLI (directeur élémentaire) Mme ROCHEBLAVE (directrice maternelle)	
Parents	Mme RIBOTTA (élue à l'éducation) Mr MAURIN (directeur service éducation) Mme MEBARKI Chaneze, référente périscolaire	
Mairie		
Autre		

1 En reprenant les points à l'ordre du jour:

Rédaction du procès-verbal

Résultats des élections parents d'élèves
 M.Chemin a été élu président de l'Association des Parents d'élèves Indépendants (API).
pour information

Ordre du jour

Organisation générale :
 Résultats des élections parents d'élèves
 Rentrée scolaire 2020 (effectifs, enseignants)
 Règlement intérieur de l'école élémentaire et maternelle (modifications envisagées)
pour information
pour information
pour vote

Vie de l'école :
 Protocole sanitaire
 Site internet de l'école
 Coopérative
 Accueil du centre aéré les mercredis et pendant les vacances
 AESS
 UPE2A

Actions pédagogiques :
 Projets pédagogiques, subventions.
pour information

Mairie : questions des parents d'élèves :
 Travaux de réhabilitation de l'école
 Périscolaire : présentation des activités de midi et du soir
 Dispositif 2S2C
 Date conseil d'école 3ème trimestre
pour information

Absents /Excusés		
Education Nationale	Parents	Mairie

L'ensemble des parents inscrits sur la liste maternelle et la liste élémentaire sont élus. Les élections par correspondance ont bien fonctionné, la moitié des parents d'élèves s'est mobilisée ce qui constitue un très bon taux de participation.

Le système de votes unique par correspondance sera sûrement reconduit pour l'année prochaine. Il y a eu plus de votes que l'an dernier.

Il faudra être plus vigilant sur les mots à mettre dans les cahiers de liaison pour l'année prochaine : rappeler que la rature sur les bulletins des noms sur la liste entraîne l'annulation des bulletins.

Rentrée scolaire 2020 (effectifs, enseignants)

pour information

Maternelle : inscriptions commencées à la fin du confinement jusqu'au 29 septembre. La mairie a accepté beaucoup de dérogations. Il y a des enfants qui ne dépendent pas de notre commune.

Très gros effectifs qui fluctuent.

Equipe pédagogique stable en maternelle.

En élémentaire : 250 élèves en élémentaire et les effectifs fluctuent aussi notamment en fonction des élèves qui sont présents du au « plan grand froid ».

2 CP très chargés (26), qui en plus accueillent des CE1 en décroisonnement pour leur apprendre à lire. Effectifs en CM1 et CM2 plus bas car beaucoup d'enfants bénéficiant d'une AESH.

Plusieurs maîtresses seront en congés maternité au retour des vacances d'automne.

Règlement intérieur de l'école élémentaire et maternelle (modifications envisagées)

pour vote

Question : Est-ce qu'on ajoute une partie sur le protocole sanitaire ?

Accueil de 8h20 à 8h40 pour que les élèves puissent se laver les mains.

Madame Rocheblave pense qu'il faudrait peut-être noter le changement d'horaires.

Faut-il noter le sens de circulation dans l'école ?

Faut-il ajouter une note sur le port du masque obligatoire de la part des parents d'élèves ? Respect du protocole

sanitaire dans l'établissement scolaire.

Les directeurs veulent l'ajouter.

Elargir le départ des élèves à 11h35 et 16h35 (directeur élémentaire).

Pas d'entrée de parents d'élèves dans les locaux (cela doit valoir également pour les temps périscolaires)

Le règlement intérieur avec les différents changements est soumis au vote.

Vote pour l'école maternelle 8 votes pour - 0 voix contre.

Vote pour l'école élémentaire : 16 votes pour - 0 voix contre.

Il sera distribué aux élèves au mois de novembre.

Concernant les réunions de classes, elles ont été annulées à la demande de Madame l'inspectrice car on a du fermer des classes en maternelle et élémentaire au bout d'une semaine. La décision n'a peut-être pas été prise sur tout St Priest. Les enseignants ont envoyé par mail une synthèse ou un diaporama.

Vie de l'école :

Protocole sanitaire (celui en vigueur jusqu'au vacances de la Toussaint !)

pour information

Même protocole en maternelle et en élémentaire. Nouveau protocole autour du 27 août qui ne fait que quelques pages, à retrouver sur eduscol. Il concerne l'accueil de tous les enfants.

Les règles de distanciation physique ne sont plus obligatoires.

Dans les espaces extérieurs, plus de distanciation sociale mais à l'école maternelle, nous avons pris l'habitude de sortir par binôme de deux classes.

Pour l'application des gestes barrières, les élèves se lavent les mains au savon mais des savons « blocs ». Lavage de mains en arrivant à l'école, après la salle de jeux, après les toilettes, avant et après les récréations.

Les enseignants doivent porter le masque. Soucis avec les masques distribués par l'EN.

Le masque cache les expressions et l'autorité ne passe pas vraiment. La discipline est plus difficile.

Pas besoin de masque en élémentaire. Pas de stigmatisation des élèves de plus de 11 ans. En élémentaire certains élèves viennent avec un masque et ont le droit de le garder s'il est bien porté.

Les classes doivent être ventilées dans la journée et avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, entre midi et 2.

Soucis pour faire l'aération des classes des grandes sections qui sont à l'étage (fenêtres bloquées, les services techniques ont été sollicités, sans succès).

Limitation du brassage des élèves compliquée quand il y a des enseignants absents etc. donc une trace des mélanges d'élèves est gardée pour si jamais il y a besoin.

En maternelle et élémentaire les listes de diffusion sont à jour pour prévenir les parents d'élèves. Mails envoyés aux parents, mot sur le site de l'école et à l'entrée au niveau du portail en cas d'absence.

Pour fermer une classe, il faut à présent trois élèves positifs d'une fratrie différente dans la même classe.

Droit au partage de trottinettes, vélos etc en maternelle

Questions par rapport aux couchettes : les ATSEM vont défaire les lits le mardi soir pour remettre en place le jeudi matin pour laisser les lits dispos pour le centre aéré du mercredi. Madame Rocheblave a demandé à ce que ça se fasse entre 17h et 17h15 mais ça lui a été refusé.

Elémentaire : 3 zones de récréation : les mêmes regroupements de classe entre le périscolaire et le scolaire sont réalisés de façon à éviter les brassages. Mais ça reste parfois compliqué de respecter la limitation du brassage notamment lors du lavage des mains etc.

Le lavage des mains demande beaucoup de temps.

Les CM2 se lavent les mains de façon artisanale dehors avec des arrosoirs et du savon ou au gel hydroalcoolique achetés par l'école.

Le gel n'est pas fourni par la mairie.

En Mai/juin tout était fourni.

Les parents remercient la réactivité des enseignants et directeurs pour les cas de COVID qui ont dû être déclarés.

Site internet de l'école

Moyen important pour les parents d'être informés.

En élémentaire, chaque classe a créé une boîte mail pour communiquer avec les parents mais elles ne doivent pas être utilisées pour tout. Le premier moyen de communication doit être le cahier de liaison.

Beaucoup de parents envoient sur la boîte de l'école des mails pour excuser l'absence de leur enfant, ou les attestations scolaires par mail, mais le directeur ne peut pas imprimer chaque attestation scolaire ou les redistribuer aux maîtresses. Pour rappel : il n'y a pas de secrétariat à l'école.

Le directeur ne peut pas tout centraliser et être l'interlocuteur principal de chaque parent sauf pour les cas urgents et très importants.

Un parent d'élève propose de faire une sensibilisation sur le cahier de liaison comme moyen de communication.

pour information

Coopérative

L'école adhère à l'OCCE.

Pas le droit de manipuler de l'argent sans avoir de statut. En y adhérant, ça permet que la coopérative ait une existence légale. Les comptes sont validés par l'OCCE chaque année et un commissaire aux comptes vérifie tous les ans les comptes de l'OCCE.

L'adhésion inclut l'assurance aussi au niveau de l'OCCE. Derrière il y a des gens qui peuvent aider à faire la comptabilité. L'adhésion à l'OCCE a un coût.

Cette année comme les années précédentes, il a été demandé aux familles une participation volontaire d'un

montant de :

16 euros par enfant pour l'année - 13 euros si 2 enfants - 10 euros par enfant à partir de 3 enfants scolarisés dans le groupe scolaire .

Les parents ont le droit de regarder les comptes.

Les parents qui ne payent par la coopérative payent la sortie scolaire au prix réel.

Exemple avec une classe de CM1 : sur les 10,83 euros récoltés par élèves , il est resté 1,80 euros par élève à la fin de l'année. Les 2 sorties cinémas ont été prises en charge intégralement par la coopérative.

Il y a eu un débat sur est-ce qu'il faut baisser la cotisation cette année.

Il a été décidé de conserver le montant notamment pour investir dans des livres de classes et acheter du matériel pédagogique.

Maternelle : pas de coop de classe mais globalisé sur l'école maternelle.

Les familles ne payant pas la coopérative doivent payer le montant réel de la sortie scolaire.

La mairie donne 150 euros par classe pour les déplacements mais en général ça ne couvre pas le prix du car et c'est l'AESS qui complète. Cette année ces subventions n'ont pas été distribuées.

Accueil du centre aéré les mercredis et pendant les vacances *pour information*

Madame Rocheblave : est-ce que le centre aéré sera toujours accueilli pendant la rénovation ?

AESS

Cette année elle a bien démarré, 4 nouveaux adhérents de la maternelle. Mais les manifestations intérieures ne pourront pas se faire (loto, jeux etc.). Plusieurs manifestations ne pourront pas se faire à cause de la pandémie de covid19.

La vente des pommes a bien fonctionné cette année.

UPE2A

Classe qui concerne les élèves allophones arrivants.

Cette année une classe UPE2A a été ouverte. Il y a deux maîtresses qui s'occupent de cette classe à mi-temps. Une qui vient le mardi et une autre le jeudi. Jusqu'à maintenant elle concerne 9 élèves qui sont dans les classes normalement et qui les mardis et jeudis rejoignent la maîtresse UPE2A par groupe de cycles.

En grande majorité ce sont des élèves de la caserne du plan « grand froid » mais aussi trois autres élèves qui ne viennent pas de là.

Cela demande aux maîtresses accueillant ses élèves dans leur classe, une grande adaptation et beaucoup de travail de différenciation puisque ces élèves ne maîtrisent pas bien le français.

Actions pédagogiques :

Projets pédagogiques, subventions.

Maternelle : projet sur les couleurs. L'artothèque viendra à l'école pour co-animer avec les classes de moyens et de grands et devrait ramener une mallette couleur.

Sortie au musée des confluences « L'Afrique en couleur », les 3 classes de moyens-grands iront. Pas encore sur pour la classe de moyen de Mme Bonpain.

Une sortie pour tous à la ferme est envisagée.

Elémentaire : projets de l'an dernier non menés à terme donc les projets ont été reconduits dans l'ensemble : deux projets environnementaux.

Ecole labellisée. Projet « recycler pour mieux créer » et « projet sur les habitants aquatiques » donc toutes les classes sont concernées par un projet environnemental.

Projet astronomie en plus pour les CB2 et CM2.

Le conservatoire va intervenir pour toutes les classes pour trois projets différents.

Mairie : questions des parents d'élèves :

Travaux de réhabilitation de l'école

Mme Ribota et Mr Maurin sont présents à partir de 19h et sont enthousiastes par rapport au projet de réhabilitation de l'école. L'espace végétalisé sera conservé.

Peu d'échange avec la mairie depuis 3 ans qui s'est occupée du coup des cahiers des charges.

La mairie a retenu le projet le plus adapté au cahier des charges.

Les services techniques sont en train de finaliser la passation du marché.

Une première présentation du projet aux enseignants et parents d'élèves doit avoir lieu avant la fin de l'année civile 2020.

Les travaux commenceront à l'été 2021 et fin des travaux prévus pour septembre 2023. Réhabilitation complète.

Budget de 12 millions.

Le directeur et la directrice de l'école ont eu le sentiment d'avoir peu d'interactions avec la mairie pour préparer ce projet. Une seule réunion qui a eu lieu en 2017, et les enseignants n'ont pas été conviés à cette réunion.

Le sujet est souvent revenu en conseil d'école. Ils ont souvent entendu qu'il y avait eu des plans mais ils n'ont pas été consultés sur les différents projets possibles.

Mr Maurin et Mme Ribota rappelle les lois des marchés publics et précisent qu'il y aura des possibilités de modifier le projet mais dans certaines limites, celles des circulations et du budget.

Les directeurs seront conviés à deux reprises pour la modification des détails.

L'équipe enseignante et les parents d'élèves considèrent que c'est une grande chance pour l'école d'être modernisée, et accueille le projet avec enthousiasme.

Concernant les travaux, à ce jour, le restaurant scolaire va changer de place et sera rattaché à la maternelle. Le gymnase sera rattaché à l'élémentaire et sera sur la butte, grand préau couvert sous le gymnase. Un autre espace vert va être construit à la place de l'ancien gymnase et de l'ancien restaurant scolaire.

Il y aura une autre session d'information avant le deuxième conseil d'école.

Le jury définitif pour ce projet a eu lieu le 28 août. Les plans n'ont pas été diffusés encore.

Periscolaire : présentation des activités de midi et du soir

pour information

Midi : maternelle – les enfants qui mangent à la cantine sortent de la classe avec l'ATSEM, vont aux toilettes puis mangent au premier service. Deuxième service, les élèves sortent avec une ATSEM et restent en activité ou dehors dans la cour puis toilettes avant de manger.

Une animatrice est en renfort.

Elémentaire : il y a 5 groupes ce qui équivaut à 5 services. Par niveau de classe. Après chaque service les tables sont désinfectées. Un agent ou animateur donne l'eau, pain et couverts.

Préau : ping pong, kaplas.

Terrain : jeux-collectifs, jeux libres

Plateaux : baskets et jeux-collectifs

Salle Art-Visuel : activités manuelles et jeux de société

Après les vacances ils auront accès à la BCD et salle informatique

Les enfants se lavent les mains en sortant de classe, avant d'aller manger et en revenant en classe.

Projet inter-école à la rentrée pour décorer le restaurant scolaire. Il y aura un jury entre le 14 et le 18 novembre.

Soir :

Planning sur le tableau d'affichage pour les élémentaires. Les enfants choisissent leurs activités. Beaucoup

d'intervenants et planning très diversifié.

Dispositif 2S2C

En cas de reconfinement, théoriquement, le dispositif est en place. Mais à priori ce n'est

pas d'actualité.

Date conseil d'école 3ème trimestre

Date du jour de la fête de la fête de la musique, est-il donc possible de décaler ? La mairie ne s'y oppose pas mais il

faut voir avec l'inspectrice qui coordonne.

Secrétaire de séance : Mme LAYABYE

Directrice de l'école Maternelle : Mme ROCHEBLAVE

Date : 22-11-2020

Date : 22-11-2020

Signature

Signature

Directeur de l'école Élémentaire : Mr AEBERLI

Président des parents d'élèves (API) Mr CHEMIN

Date : 22-11-2020

Date : 22-11-2020

Signature

Signature

